

Les staffs EPP « médicaments » sont-ils plus efficaces, en termes de communication,

que l'analyse d'ordonnances faite par le pharmacien hospitalier en EHPAD ?

Lulu Hoai MH (1), Perrier Q (1), Piquemal M (1), Tamzejian Ghadban R (2), Hournau-Blanc J (2), Leclerc-Nancey H (2), Derharoutunian C (1), Gadot A (1), Hellot-Guersing M (1), Jarre C (1), Leromain AS (1), Roublle R (1) (1) Service pharmaceutique (2) Pôle gériatologique CH Lucien Husel, BP 127, 38209 VIENNE Cedex

CONTEXTE

Notre établissement a identifié les patients de plus de 80 ans comme patients à risque d'iatrogénie médicamenteuse et les pharmaciens sensibilisent les médecins grâce à des documents pédagogiques distribués tous les semestres. De plus, ils organisent avec l'équipe mobile gériatrique des staffs d'évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) Médicaments-Personnes âgées dans les unités de médecine et chirurgie.

OBJECTIF

L'objectif de cette étude est de déployer ces staffs EPP en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de comparer le type et l'efficacité des interventions faites dans ce cadre, à celles faites lors de l'analyse d'ordonnances ciblée habituelle réalisée par les pharmaciens hospitaliers.

- o **Organisation de staffs EPP** d'1h30 en présence de médecins et pharmaciens
- o **Critères d'inclusion** : les résidents de 4 EHPAD, présents en mars 2019
- o **Révision d'ordonnances** à l'aide :
 - du dossier patient,
 - d'un Guide pour la prescription médicamenteuse chez la personne âgée de plus de 80 ans, référentiel rédigé au vue de la littérature,
 - d'une Check-list, outil élaboré à partir du guide précédent, et comprenant 10 critères audités,
 - de Recommandations pour l'adaptation des posologies à la fonction rénale, référentiel rédigé au vue de la littérature.
- o **Analyse des interventions pharmaceutiques faites en 2018 dans ces 4 EHPAD**, lors de l'analyse d'ordonnances habituelle, avant la mise en place des staffs EPP

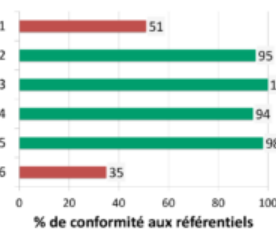
METHODE

Concernant les staffs EPP : 6 rencontres pluridisciplinaires / 3 médecins et 3 pharmaciens / 130 patients audités (43 hommes et 87 femmes) / 201 propositions faites en 1 mois / 1,5 propositions/patient en moyenne

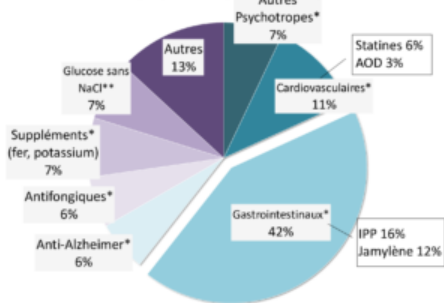
Concernant les staffs EPP

Critères audités : Prescriptions inappropriées	Critères audités : Excès de traitement
1 Absence de médicaments potentiellement inappropriés chez la personne âgée	7 Absence de doublons
2 Absence d'interactions médicamenteuses	8 Absence de cascade médicamenteuse
3 Absence d'interactions médicament-pathologie	9 Absence de médicaments à efficacité discutable
4 Prise en compte des bilans biologiques dans le suivi de l'innocuité des traitements	10 Absence de neuroleptique chez un patient atteint de maladie d'Alzheimer

5 Posologies adaptées à la fonction rénale
6 Durée des traitements aigus précisée



Classes médicamenteuses concernées par les propositions pharmaceutiques



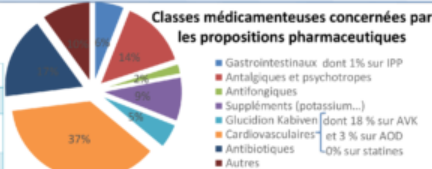
* Propositions d'arrêt ou de diminution de posologie
** Propositions de rajout

Taux d'acceptation	%
Propositions acceptées	60 (121/201)
Propositions non acceptées et justifiées	37 (75/201)
Propositions non acceptées et non justifiées	3 (5/201)

Concernant les interventions pharmaceutiques faites en 2018 avant l'organisation de staffs EPP

103 propositions faites en 1 an

Taux d'acceptation	%
Propositions acceptées	62 (64/103)
Propositions non acceptées et non justifiées	31 (32/103)
Propositions dont l'issue n'est pas connue	7 (7/103)



RESULTATS

Lors des staffs EPP, de nombreux critères sont conformes aux référentiels puisque deux sur trois des médecins que nous avons rencontrés sont des gériatres et que les pharmaciens réalisent des analyses d'ordonnances ciblées. Les staffs EPP ont permis de mettre en évidence des types de non conformités, qui n'avaient pas été détectés par la requête informatique utilisée pour les analyses d'ordonnances, et en nombre plus important. Nous observons une bonne acceptation des interventions lors de cette étude comme par l'analyse d'ordonnances habituelle. Certaines propositions sont plus efficaces lorsqu'il existe un véritable échange avec les médecins (arrêt des IPP, ou des statines).

Cette étude nous permet de conclure que les staffs EPP sont un excellent complément à l'analyse d'ordonnances faite par le pharmacien puisqu'ils permettent de mettre en évidence d'autres types de risques d'iatrogénie médicamenteuse et en nombre plus important. Cela nous encourage à poursuivre ce type de démarche.

DISCUSSION ET CONCLUSION